

Suspension estivale d'Emploi Cnam

Comme chaque année, la publication des nouvelles offres d'emploi et de stage sera interrompue pendant la période des congés.

Les annonces déjà publiées resteront cependant visibles pendant les 45 jours qui suivent leur publication.

Les nouvelles annonces [postées par les recruteurs](#) ne seront publiées qu'à partir du 21 août et resteront visibles pendant les 45 jours qui suivent la date de leur saisie.

21 juillet 2017

21 août 2017

Tutoriels en vidéo

[Se connecter à Ksup et connaître ses identifiants](#) (1:31)

[Rechercher une fiche et la modifier](#) (1:16)

[Créer un lien externe](#) (1:09)

[Créer un lien mail](#) (1:06)

[Créer un lien de téléchargement de document \(pdf, doc, xls...\)](#) (1:12)

[Créer ou modifier un encadré de rubrique](#) (1:49)

[Définir une page de tête](#) (2:12)

Les états d'une fiche (en ligne, sauvegarde automatique, brouillon, archive, à supprimer)

[Créer ou modifier une actualité](#)(5:48)

[Intégrer une vidéo à partir d'une vidéo publiée sur Youtube ou Dailymotion](#) (6:54)

[Intégrer une vidéo déposée sur Youtube ou Dailymotion](#) (7:59)

<https://webcom.cnam.fr/evolutions-editoriales-et-alertes/suspension-estivale-d-emploi-cnam-931392.kjsp?RH=149986>